



HISTORIQUE DU SYNDICAT

Le syndicat de rivières Reyssouze et Affluents est un établissement public qui a vu le jour en 1956. Il a joué plusieurs rôles au fil du temps, en commençant par le curage des cours d'eau jusqu'à la mise en place de contrats de rivière avec ses partenaires (préfets, collectivités territoriales...).

Depuis 2018, il est chargé de la compétence GEMAPI (Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations).

La GEMAPI garantit la solidarité entre l'amont et l'aval des cours d'eau et la gestion par bassin versant. Elle assure les moyens d'aménager les cours d'eau, les zones humides, les plans d'eau pour améliorer la biodiversité, la continuité écologique et la défense contre les inondations.

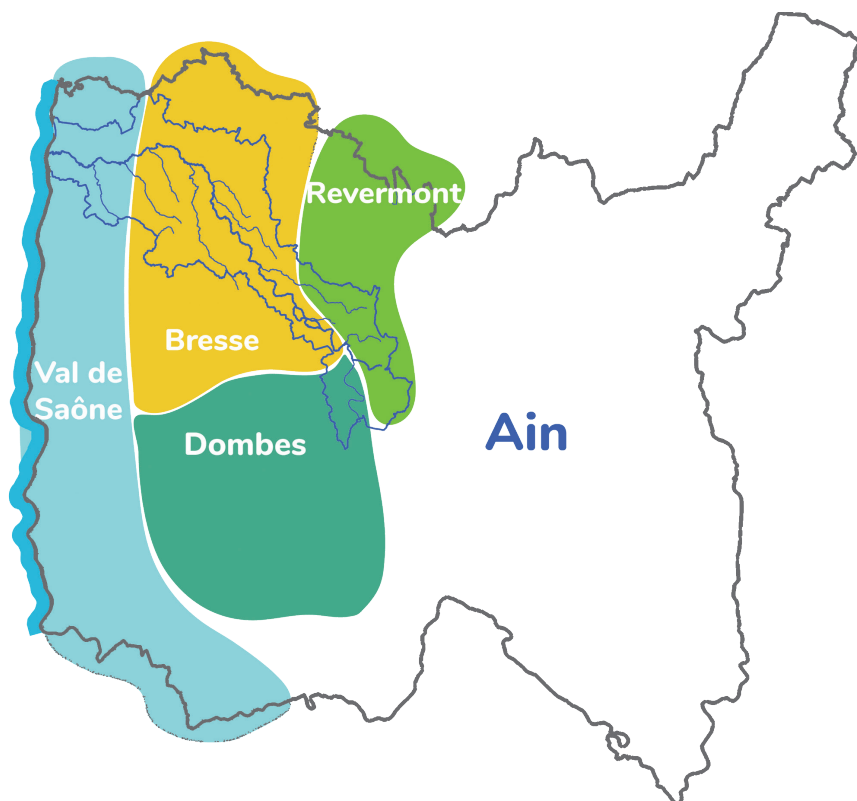
PRÉSENTATION DU SYNDICAT DE RIVIÈRES

Notre métier : **restaurer les écosystèmes pour maximiser les services qu'ils rendent à la société** (dits services écosystémiques).

Aujourd'hui, l'ambition de Reyssouze et Affluents va plus loin avec le projet de **faire évoluer la gouvernance de**

l'eau et des milieux aquatiques en l'ouvrant aux citoyens des milieux ruraux et urbains.

Depuis 2018, il est chargé de la compétence GEMAPI (Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations).



La Reyssouze est un affluent rive gauche de la Saône, qui draine un bassin versant de l'ordre de 500 km². Elle prend sa source dans le Revermont à Journans (285 m d'altitude) et se jette dans la Saône à Pont-de-Vaux (169 m d'altitude).

Elle est alimentée par plusieurs affluents, dont les principaux sont : la Leschère, la Vallière, le Jugnon, le Salençon, le Reyssouzet, la Gravière, le bief d'Augiors, le Bief d'Enfer, le bief d'Ouche et le bief de Rollin.

Son bassin versant est délimité à l'Est par le pied occidental du Jura (mont Revermont) et à l'Ouest par la Dombes, la vallée de la Veyle et la Saône. Le corps du bassin est formé de plateaux vallonnés et étagés dont l'altitude est comprise entre 200 et 300 mètres. La vallée de la Reyssouze est, elle, généralement large et à plafond plat.

CHIFFRES CLÉS



400 KM
de cours d'eau



Surface de ZH
12 380 HA



Surface de bassin versant
500 KM²



15
affluents



3 609
zones humides (ZH) recensées



LA PARTICIPATION CITOYENNE, UN ENJEU POUR NOS RIVIÈRES

La mobilisation des citoyens est essentielle pour une gestion juste et durable des milieux aquatiques : elle aide à mieux prendre en compte les enjeux locaux et encourage des pratiques plus respectueuses de la ressource. Depuis 2021, Reyssouze et Affluents mène un projet ambitieux de participation citoyenne pour ramener la question des rivières et de l'eau au cœur de la vie locale. Notre dispositif a été conçu pour recueillir à la fois l'avis du plus grand nombre grâce à une application mobile, et pour permettre un travail de réflexion plus approfondi à travers des groupes citoyens.

FINANCEURS



AGENCE DE
L'EAU
RHÔNE
MÉDITERRANÉE CORSE :

MÉDITERRANÉE CORSE :

L'ensemble du projet de participation citoyenne bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. L'Agence de l'Eau est un établissement public de l'État qui œuvre pour la protection de l'eau et des milieux. **Elle perçoit des taxes sur l'eau payées par tous les usagers et les réinvestit auprès des maîtres d'ouvrages** (collectivités, industriels, agriculteurs et associations) selon les priorités inscrites dans son programme.

Dans le contexte actuel de changement climatique, la **demande sociale d'agir au plus vite** est en augmentation constante. Les démarches participatives associant les citoyens peuvent être une réponse, notamment sur les enjeux de l'eau.

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES GBA ET CCBS :
via transfert GEMAPI

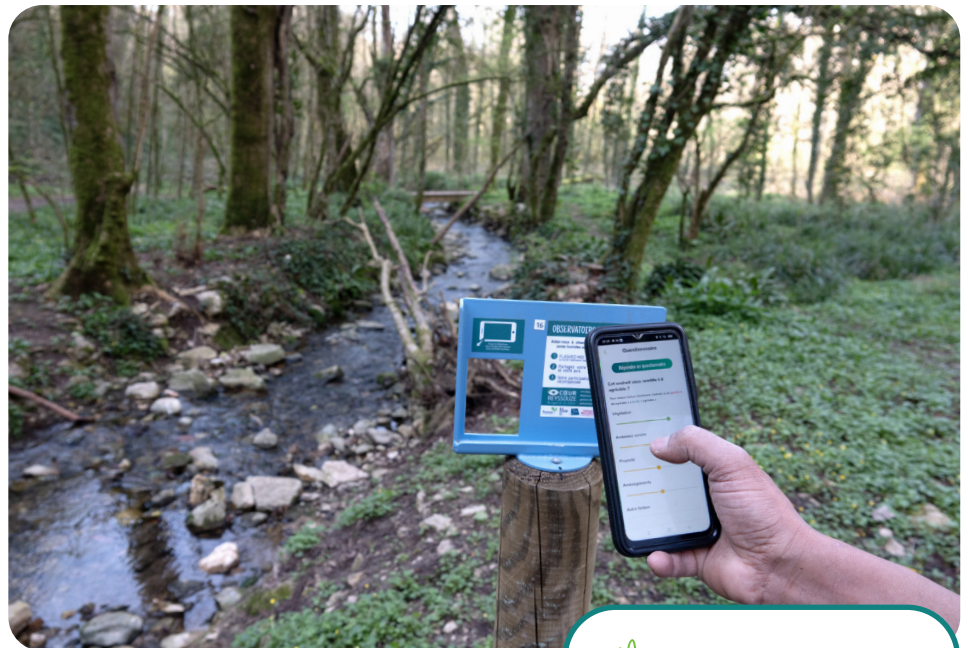


PARTENAIRE TECHNIQUE



DÉPARTEMENT
DE L'AIN :

appui de la politique de restauration et appui technique du syndicat.



L'OBSERVATOIRE PARTICIPATIF



L'APPLICATION MOBILE CŒUR REYSSOUZE

L'application mobile est au cœur de la mobilisation. Elle permet d'**enregistrer l'évolution des paysages en lien avec l'eau, et des perceptions qui leur sont associées.**

Sur l'application, l'utilisateur **visualise un ensemble de points d'intérêts sur l'ensemble du bassin versant.** Ils se rendent alors sur place pour prendre la photo du paysage étudié et donner leur avis : trouvent-ils l'endroit agréable ? Utile ? Sûr ?

Cet outil est mis au service à la fois des citoyens, des élus et des agents du SBVR :

Pour les citoyens comprendre et s'emparer des grands enjeux actuels et à venir autour de l'eau, partager ses perceptions et être informé des projets en cours en lien avec les rivières et les milieux associés...

Pour le Syndicat disposer d'un outil permettant d'avoir une visibilité en temps réel sur l'état de nos cours d'eau et zones associées, d'aider la prise de décision des élus et techniciens, de sensibiliser à la préservation de ces milieux...

Pour les élus anticiper et évaluer les politiques d'aménagement, se questionner sur l'attractivité de son territoire...



DES UTILISATEURS RÉCOMPENSÉS POUR LEUR CONTRIBUTION

Les participants les plus assidus sont **récompensés** : des challenges sont organisés régulièrement pour tenter de gagner des cadeaux locaux, en lien avec le territoire : spectacles, sorties, bons d'achat, produits locaux ...

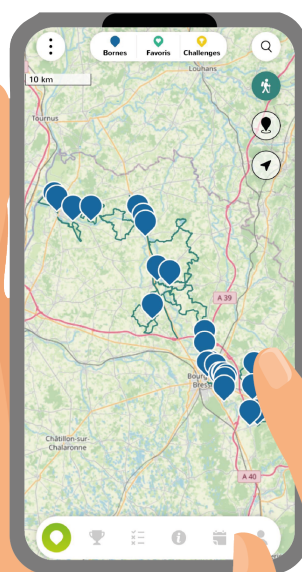
LES PREMIERS RÉSULTATS DE L'OBSERVATOIRE

L'application mobile Coeur Reyssouze, et le réseau de bornes associées, a été lancée en juillet 2023. En une année, **elle compte 580 utilisateurs pour 875 photos envoyées et 700 questionnaires complétés.**

Les photos recueillies au cours de cette première année ont permis de suivre et de documenter l'évolution des crues et des étiages sur différents points du bassin versant.

L'analyse des questionnaires a révélé que les 3 lieux ayant obtenu **les moyennes les plus hautes** sont situés dans des espaces naturels en amont du bassin versant. Ils sont associés à des lieux patrimoniaux et/ou touristiques. Ce sont des espaces aménagés pour l'accueil du public, éloignés des voies de circulation.

Les 3 lieux ayant obtenu **les moyennes les plus basses** sont tous situés à Bourg-en-Bresse, en zone urbaine, en amont de bassin versant. Ce sont des milieux artificiels, bétonnés pour les deux canaux. **Ces zones les moins appréciées par les utilisateurs, correspondent à celles ciblées par le syndicat dans le cadre du contrat de rivières 2020-2024**, confortant le syndicat dans l'intérêt général des actions entreprises. Elles font l'objet de travaux ambitieux pour redonner à ces espaces plus d'intérêt non seulement écologique, mais aussi pour le cadre de vie.



CHIFFRES CLÉS



580
utilisateurs



875
photos envoyées



700
questionnaires complétés

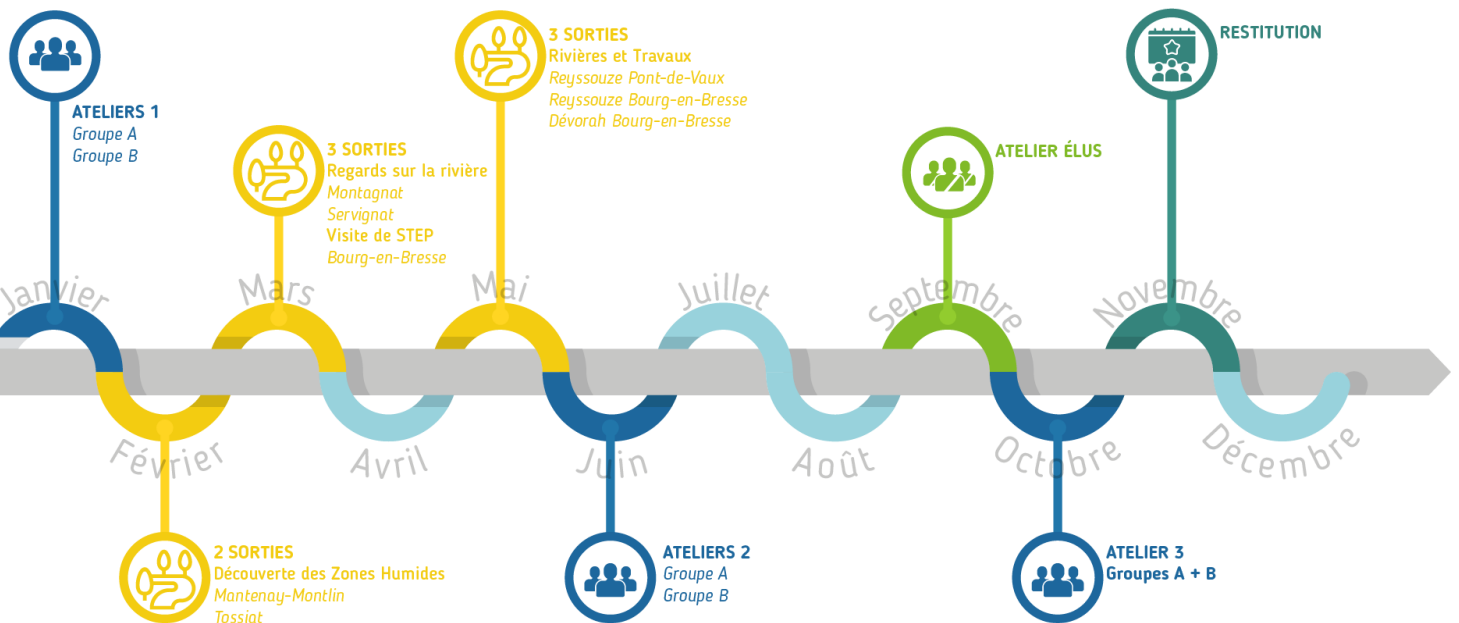
LES GROUPES CITOYENS

50 CITOYENS MOBILISÉS EN 2024

En 2024, Reyssouze et Affluents travaille avec des citoyens du bassin versant pour répondre à la question : « **Comment les citoyens veulent/peuvent s'investir localement avec Reyssouze et Affluents pour la gestion de la ressource en eau et les milieux aquatiques ?** »

Deux groupes de 25 personnes ont été constitués, l'un en amont de la Reyssouze, aux alentours de Bourg-en-Bresse, l'autre en aval, aux alentours de Pont-de-Vaux.

Les résultats de cette concertation seront présentés au grand public le samedi 30 novembre 2024.



FAIRE ÉMERGER UNE «CULTURE RIVIÈRE» COMMUNE

Les citoyens se sont engagé à participer à 3 ateliers au cours de l'année 2024 : ils leur ont permis de comprendre les missions et l'organisation du syndicat, de découvrir les acteurs de l'eau et de faire émerger des propositions d'association des citoyens à la gouvernance du syndicat. Ces ateliers ont été co-animés par le cabinet Lisode, spécialiste de la concertation.

Entre janvier et juin 2024, l'équipe de Reyssouze et Affluents s'est mobilisée pour proposer une série de «formations» sur le terrain pour expliquer aux citoyens l'intérêt des zones humides, donner des clés pour savoir si une rivière est en bon état, comprendre les travaux entrepris par le syndicat sur les rivières ...

CHIFFRES CLÉS



50
citoyens



2
groupes de travail



8
sorties terrain



3
ateliers de concertation



LES RIVIÈRES,
ÇA ME
REGARDE !

LES RIVIÈRES,
ÇA ME
REGARDE !



Explorez - Participez - Préservez



**CŒUR
REYSSOUZE**

Un regard sur nos rivières

**DES QUIZ ET
DES SONDAGES**

DONNEZ VOTRE AVIS,
APPRENEZ EN VOUS AMUSANT

**UN TERRITOIRE
À DÉCOUVRIR**
26 BORNES EN LIEN AVEC DES
CIRCUITS DE RANDONNÉES

INSCRIPTION AUX GROUPES CITOYENS

Les personnes intéressées peuvent d'ores-et-déjà s'inscrire pour la prochaine session de groupes citoyens via le formulaire présent sur l'application Coeur Reyssouze et sur notre site :

www.reyssouze-affluents.fr/votre-participation

PROCHAIN ÉVÈNEMENT



avec
Nicolas FIEULAINE

CONFÉRENCE

Pourquoi on ne passe pas à l'action ?

→ Le vendredi 27 septembre 2024 à 19h30
Amphithéâtre à Bourg-en-Bresse

UNE QUESTION ? UNE PRÉCISION ?

N'hésitez pas à contacter notre chargée de projet «Eau et Participation Citoyenne» :

Emilie AUDOUX

emilie.audoux@syndicat-reyssouze.fr

06 58 36 19 38



15, Place de la Résistance
01340 Montrevel-en-Bresse
04 74 25 66 65
reyssouze-affluents.fr